

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Caractéristiques des régimes démographiques des cantons suisses 1870-1996

Philippe WANNER

Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Suisse

Introduction

Conséquence de son histoire faite de pactes et d'alliances, la Suisse est un pays multiculturel. La constitution de 1848 assure la liberté de la langue et sa révision, en 1874, la liberté religieuse. Le pays est organisé, sur le plan politique, en 20 cantons et 6 demi-cantons ayant une compétence étendue, par exemple dans les domaines de la santé et de la politique familiale. Villes et régions rurales se répartissent sur un territoire traversé par les Alpes, la population de la Suisse étant alors composée de plusieurs groupes ruraux, urbains, alpestres ou localisés dans des vallées parfois isolées. La présence en Suisse d'une forte population immigrée, concentrée en grande partie dans les villes, contribue aussi à faire du pays une société multiculturelle, les cantons présentant ainsi des images très variées (cf. Tableau 1 : un portrait statistique des cantons).

La Suisse représente un riche terrain d'analyse pour l'étude des facteurs pouvant influencer la survenance de nouveaux régimes démographiques et leur diffusion dans des communautés aux racines différentes, en particulier dans le domaine de la fécondité (cf. Van de Walle, 1980 et l'étude de Princeton sur la fécondité en Europe, Lesthaeghe et Wilson, 1986). Ces études se trouvent motivées par la disponibilité de données statistiques depuis le milieu du 19^e siècle. Des indicateurs de la fécondité, de la nuptialité et de la mortalité ont régulièrement été calculés à l'échelle du canton et, depuis peu, en fonction de la langue et de la religion dominante. Ces données décrivent les *régimes démographiques successifs* et le *rythme de transition des différents groupes définis selon des critères géographiques et culturels*.

Cette étude fait suite à différentes analyses statistiques portant sur la fécondité, la nuptialité et la mortalité des cantons (Wanner *et al.*, 1997 ; OFS, 1997) et sur l'évolution des communautés religieuses et linguistiques (Haug et Wanner, 1998). Celles-ci montrent que la transition d'un régime à un autre ne s'effectue pas selon le même rythme suivant le canton ou le groupe religio-linguistique : pour ce qui est de la fécondité et de la nuptialité, le passage du régime de « pré-transition » au régime actuel a été plus rapide dans les cantons urbains (Genève, Bâle-Ville notamment) que dans les régions rurales ou alpestres, notamment les régions de la Suisse centrale. Cette transition a été également plus rapide chez les protestants. Elle n'est pas terminée pour la population de langue romanche, qui expérimente toujours le schéma de nuptialité et de fécondité observé au début des années 1960 dans les autres régions.

Cette étude s'intéresse à l'évolution démographique des cantons depuis la fin du 19^e siècle, ainsi qu'à la cohabitation simultanée de différents régimes démographiques. Elle s'articule autour d'une description des évolutions cantonales de la fécondité et de la mortalité, ainsi qu'à la description des différents régimes démographiques pour trois périodes : 1920, 1960 (au plus fort de la période du baby-boom) et 1990. L'emploi de méthodes de classification a permis de regrouper les cantons présentant, pour chacune de ces périodes, des caractéristiques communes. Cette étude est de type descriptive, et vise donc à mettre en évidence *quelques caractéristiques* de l'évolution démographique des cantons. Le rythme de diffusion des comportements ou régimes démographiques est ensuite discuté. Cette étude

TABLEAU 1 : PORTRAIT STATISTIQUE DES CANTONS SUISSES

Canton	Langue		Religion	Population (en milliers)	Densité (pop./Km ²)	Emplois		Etrangers En %
	1990	1996				1995	Secteur I (en%)	
Zürich	A ¹ 82.5%		P ² 49.5% C 34.8%	1179	709.8	2.7	19.3	
Berne	A 83.8%		P 72.2%	941	161.1	9.5	21.0	
Lucerne	A 88.6%		C 78.2%	342	239.2	10.2	11.3	
Uri	A 93.2%		C 89.1%	36	33.9	12.9	14.6	
Schwyz	A 89.4%		C 80.4%	124	145.4	10.9	8.9	
Obwald	A 92.8%		C 88.0%	31	65.4	15.3	15.3	
Nidwald	A 93.1%		C 82.0%	37	152.3	10.2	10.3	
Glaris	A 83.6%		P 48.4% C 41.2%	39	57.5	8.8	9.0	
Zoug	A 85.0%		C 70.8%	94	452.6	4.0	20.4	
Fribourg	F 61.0% A 29.7%		C 79.3%	228	143.2	12.2	13.7	
Soleure	A 87.1%		C 50.9% P 34.9%	241	304.5	5.4	15.8	
Bâle-Ville	A 78.6%		P 32.4% C 25.4%	195	5267.9	0.2	25.9	
Bâle-Camp.	A 86.0%		P 50.2% C 33.6%	254	490.6	4.1	15.9	
Schaffhouse	A 86.7%		P 56.3% C 27.1%	74	247.6	7.4	19.4	
Appenzell Ext.	A 88.6%		P 57.4% C 31.3%	54	222.9	10.4	14.5	
Appenzell Int.	A 91.7%		C 85.6%	15	86.0	23.5	10.3	
St-Gall	A 87.2%		C 58.0% P 31.4%	444	227.5	7.0	18.8	
Grisons	A 65.3% R 17.1%		C 49.5% P 43.9%	186	26.2	10.6	13.8	
Argovie	A 85.7%		C 44.3% C 41.9%	532	381.2	6.1	18.3	
Thurgovie	A 86.2%		P 49.4% C 39.2%	225	260.5	11.6	19.4	
Tessin	I 82.8%		C 83.5%	305	111.3	3.0	26.7	
Vaud	F 77.1%		P 46.6% C 37.9%	606	214.9	7.3	25.8	
Valais	F 59.7% A 29.4%		C 88.5%	272	52.2	11.9	16.9	
Neuchâtel	F 80.2%		P 47.4% C 36.4%	165	230.5	4.8	22.4	
Genève	F 70.5%		C 47.8% P 22.6%	395	1606.3	1.4	37.5	
Jura	F 87.8%		C 81.2% P 12.6%	69	82.2	12.2	11.9	

(1) A = Allemand F = Français I = Italien R = Romanche

(2) C = Catholique P = Protestant

Sources: OFS, Recensement, Statistique ESPOP, Recensements des entreprises et de l'agriculture

devant aboutir à une analyse plus poussée des facteurs de transition, des axes de recherche futurs concluent cette étude.

1. Données utilisées et méthodes

Les études sur les régimes et transitions démographiques reposent généralement sur des taux bruts de natalité et de mortalité, indicateurs non corrigés des structures d'âge. Cette démarche expliquée par l'absence de données âge par âge, nécessite une certaine prudence quant à l'interprétation de séries historiques ou de comparaisons régionales. Dans notre cas, les structures par âge des différents cantons varient beaucoup en raison de leur histoire démographique et migratoire. Des indicateurs standardisés doivent alors être utilisés. Ceux-ci ne sont pas toujours disponibles, c'est pourquoi nous avons considéré deux périodes d'analyse.

1.1 Période 1870-1920

Entre 1870 et 1920 période durant laquelle la plupart des cantons ont débuté leur transition démographique, seuls le *taux global de fécondité* (calculé en rapportant le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et le *taux de mortalité infantile* (nombre de décès au cours de la première année pour 1000 naissances vivantes) peuvent être estimés. Ces taux ont été publiés (Siegenthaler et Ritzmann-Blickenstorfer, 1996)¹. Le taux global de fécondité n'étant pas un indicateur très explicite, il a été transformé en *nombre moyen d'enfants par femme*².

1.2 Période 1920-1990

À partir de 1920, différents indicateurs démographiques cantonaux ont été publiés (BFS, 1975 et 1977, OFS, 1997). Les 9 indicateurs retenus ont été choisis en fonction de leur disponibilité pour l'ensemble de la période et de leur capacité à décrire les différentes dimensions (natalité, nuptialité, divortialité, mortalité) d'un régime démographique, à trois moments, 1920, 1960 et 1990 : pour la fécondité, le taux brut de natalité, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) estimé, la proportion de naissances hors mariage et l'âge moyen à la naissance (à partir de 1960) ; pour la nuptialité, le taux brut, l'âge moyen au mariage ; pour la divortialité, le taux brut (à partir de 1960) ; enfin, pour la mortalité, l'espérance de vie féminine (influencée par la mortalité maternelle) et le taux de mortalité infantile des filles.

Vingt-cinq cantons ont été pris en compte dans l'étude, le 26^e, le Jura, étant né en 1978 de l'indépendance par rapport à Berne. L'interprétation d'informations regroupées sous forme d'une matrice comprenant 25 cantons et 9 variables n'est pas aisée. Afin de regrouper les informations tout en conservant une part élevée de la variance, nous avons effectué une analyse en composantes principales et une analyse de classification hiérarchique. L'analyse en composantes principales résume les 9 variables en un nombre limité de facteurs. Deux facteurs permettent de traduire les principaux schémas démographiques en conservant une part de la variance comprise entre 80% (1920) et 67% (1960 ; 1990 : 68%). L'analyse de classification définit des ressemblances cantonales et regroupe les cantons en fonction de leurs caractéristiques. Selon les cas, entre 5 ou 6 groupes de cantons ont été retenus. La présentation des groupes de cantons sur le premier plan factoriel montre la position de chacun d'entre eux par rapport au reste de la Suisse. Les valeurs du *Root-mean square standard deviation*,

¹ L'OFS mène depuis 1992 un programme d'archivage informatique de tableaux historiques pour la période 1871-1968, qui devrait permettre ces prochaines années le calcul d'autres indicateurs cantonaux.

² En posant l'hypothèse d'une structure par âge de la population féminine de 15-49 ans et d'un schéma de fécondité par âge identiques quel que soit le canton.

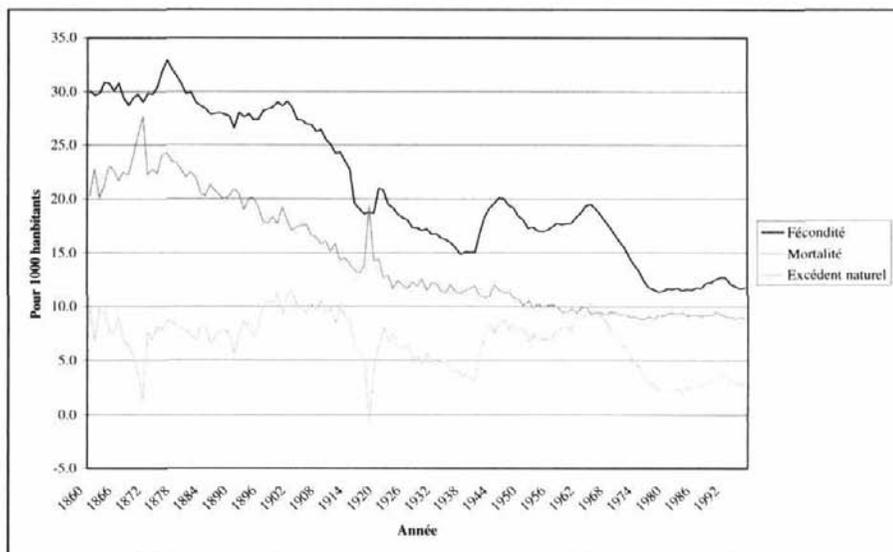
présentées pour chaque groupe, traduisent l'homogénéité des groupes. Plus cette valeur est proche de zéro, plus le groupe est homogène.

2. Résultats

2.1 Les régimes démographiques de la Suisse, une présentation

Avant de décrire les évolutions cantonales, il convient de présenter les grandes lignes de l'évolution démographique de la Suisse. La *transition* a duré plus d'un siècle : au début des années 1870, le taux brut de mortalité a débuté sa diminution, qui ne sera plus interrompue, exception faite de l'année 1918 marquée par l'épidémie de grippe, jusqu'au début des années 1980. Caractéristique de la transition de mortalité, celle-ci s'est accompagnée d'une diminution des fluctuations dans les taux bruts (disparition des crises de mortalité). La diminution du taux brut de fécondité a eu lieu depuis les années 1880, mais présente un cheminement beaucoup plus accidenté. Elle a marqué une pause au cours de deux périodes : 1890-1905 et 1940-1970. Depuis 1980, une période de stabilité s'est installée (Graphique 1).

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DES TAUX BRUTS DE FÉCONDITÉ, DE MORTALITÉ ET D'ACCROISSEMENT NATUREL. SUISSE, 1871-1996



2.2 Analyse démographique pour 1870-1920 : des rythmes de transition différents

2.2.1 Taux bruts de natalité et de mortalité

Les *transitions*, au sens classique du terme, c'est à dire le passage d'un régime de fécondité et de mortalité élevées à un régime de fécondité et de mortalité faibles, ont suivi des schémas très différents selon le canton. Les cantons du centre de la Suisse (germanophones, en majorité catholiques et ruraux) ont enregistré un taux brut de natalité élevé durant une grande partie du siècle. Le décalage entre les taux bruts de natalité et de mortalité a entraîné un solde naturel important, dépassant parfois 15 pour 1000 personnes. En revanche, dans le canton de Genève, la transition démographique ne s'est pas accompagnée d'un solde naturel positif, les taux bruts ayant évolué au même niveau.

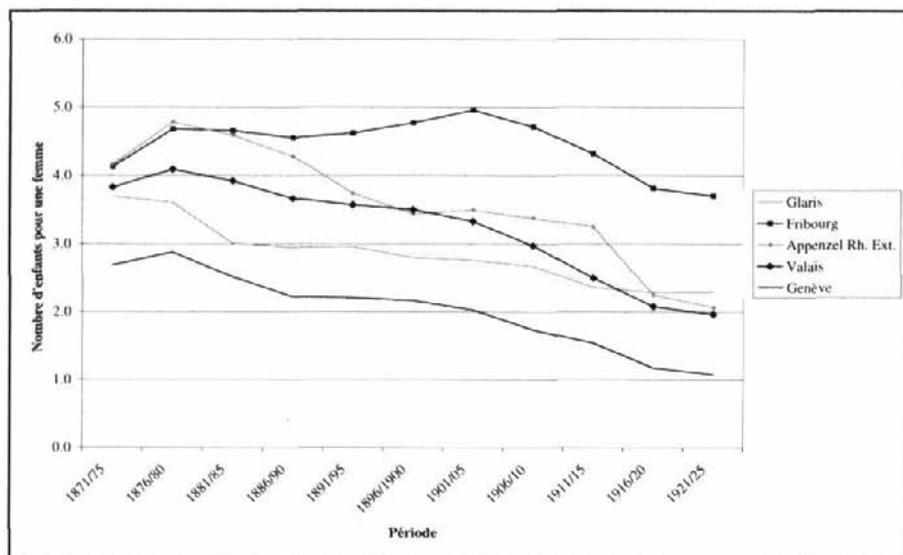
La diminution des taux bruts ne s'est par ailleurs pas déclenchée simultanément. Elle a été amorcée vers 1870 dans les cantons alémaniques notamment Zurich, mais au début du siècle seulement au Tessin.

2.2.2 Nombre moyen d'enfants pour une femme

En 1871/75, les disparités de fécondité étaient telles que l'on peut distinguer plusieurs régimes de fécondité : le canton de Genève expérimentait une fécondité proche de 2,7 enfants pour une femme, contre plus de 5 pour le canton d'Appenzel Rh. Int. (écart-type de 0,51 enfant par femme). Quelques 30 ans plus tard, les disparités de fécondité avaient encore augmenté : de 2 enfants pour une femme à Genève à 5 enfants à Uri et Fribourg (écart-type de 0,64).

Les cantons protestants (Glaris par exemple) ont débuté les premiers la baisse de la fécondité (cf. quelques trajectoires au Graphique 2). Les cantons catholiques ont suivi. Le *baby-boom* qui a eu lieu vers 1900 représente une caractéristique spécifique aux cantons catholiques, notamment ceux de la Suisse centrale. Les cantons protestants n'ont pas tous été concernés par ce baby-boom, la fécondité n'a ainsi pas augmenté à Genève notamment. La forte diminution de la fécondité du début du 20^e siècle a débuté avant 1905 dans les cantons romands de confession protestante ainsi qu'à Bâle-Ville, et plus tard dans les cantons catholiques et germanophones, puis après la 1^{ère} Guerre Mondiale seulement au Tessin. Il semble y avoir eu d'une part *deux transitions de fécondité*, l'une parmi les cantons protestants, l'autre, plus tardive, parmi les cantons catholiques, d'autre part *une augmentation des disparités de fécondité*. La diffusion des comportements semblait, à cette époque-là, fortement influencée par l'appartenance religieuse et s'organisait selon des vagues traversant le pays d'est en ouest ou inversement.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DANS QUELQUES CANTONS 1870-1925

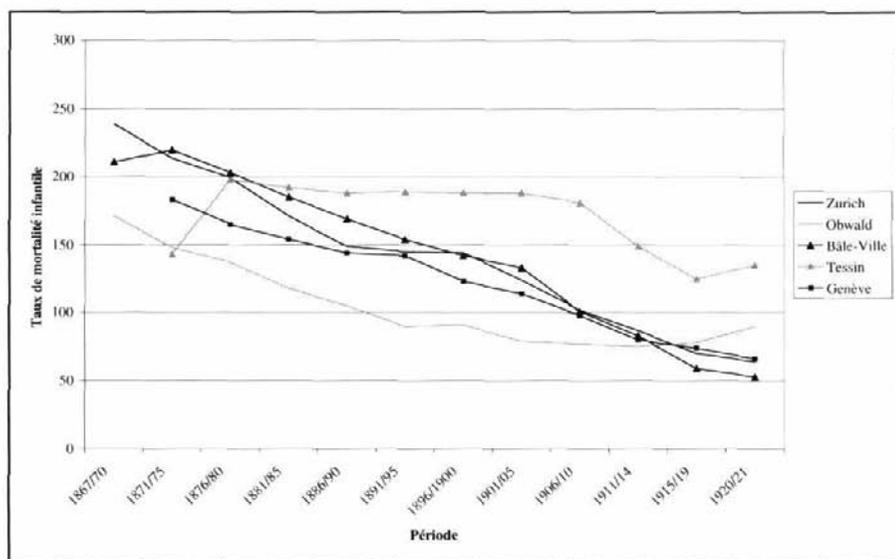


2.2.3 Mortalité

Vers la fin des années 1860, on comptait selon la statistique officielle moins de 150 décès infantiles pour 1000 naissances vivantes dans les Grisons, contre 380 à Appenzel Rh. Int. (210 pour l'ensemble de la Suisse). Bien qu'en diminution, ces disparités sont restées marquées

jusqu'en 1920, conséquence probable de conditions économiques et sanitaires différentes. Les rythmes de diminution de la mortalité infantile ont été très variés : contrairement à ce qui a pu être observé en matière de fécondité, le rythme de diminution de la mortalité infantile a surtout été associé à la région de domicile : ainsi, au cours des dernières décennies du 19^e siècle, la baisse de la mortalité a été très marquée dans le centre de la Suisse et sur l'axe Berne - St-Gall. Elle a été, comparativement, plus modérée en Suisse romande, dans la région du nord de la Suisse (Bâle, Soleure), alors que le Tessin a expérimenté une augmentation de la mortalité infantile. Dans les deux premières décennies de 1920, l'inverse s'est observé : la mortalité infantile a fortement diminué en Suisse romande et dans la région bâloise, elle a augmenté dans deux cantons du centre de la Suisse (Obwald et Nidwald). Largement engagée dans les autres cantons, la transition de mortalité n'a été amorcée, pour le Tessin, que dans les années 1910. La transition marquera une pause, de quelques décennies dans certains cantons comme Obwald (cf. Graphique 3).

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE FÉMININE DANS QUELQUES CANTONS, 1870-1925



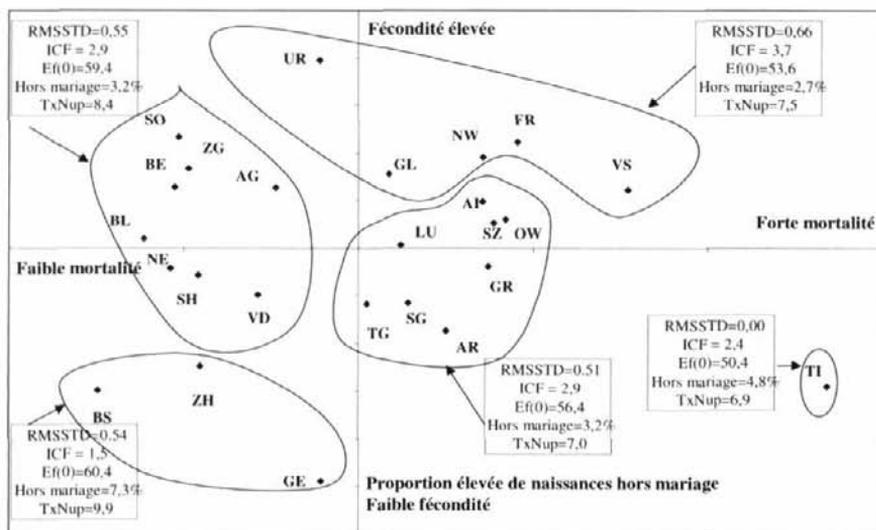
2.3 Analyse statistique pour 1920-1990 : La coexistence de différents régimes démographiques

La disponibilité d'indicateurs permettant de décrire l'évolution de la fécondité, de la mortalité, de la nuptialité et de la divortialité permet de procéder, dès 1920, à une classification plus fine des différents systèmes démographiques cantonaux coexistants. L'analyse a ainsi permis le regroupement des cantons en fonction de leurs caractéristiques. Les Graphiques 4 à 6 présentent les résultats d'une analyse de classification reportée sur les deux premiers axes d'une analyse par composantes principales pour 1920, 1960 et 1990, ainsi que quelques caractéristiques des facteurs.

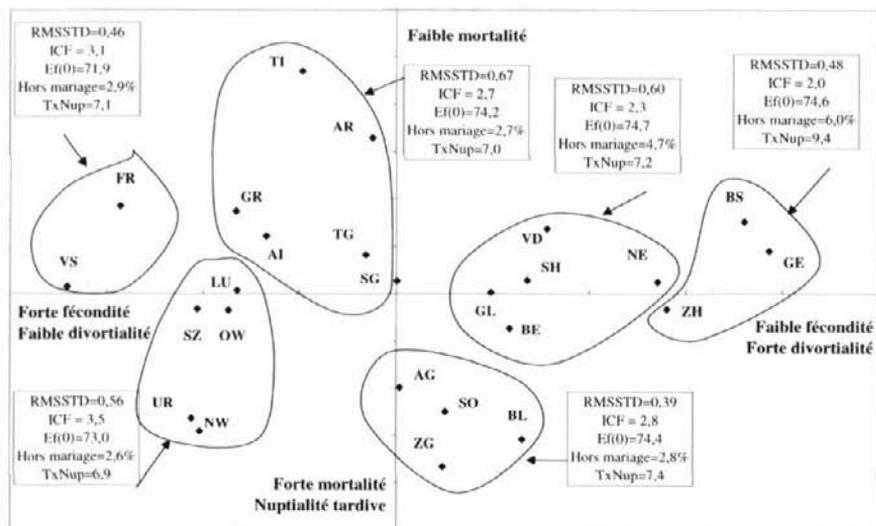
En 1920 (Graphique 4), cinq groupes étaient définis sur un plan dont l'axe horizontal traduisait principalement le niveau de mortalité, et l'axe vertical les variables relatives à la fécondité. Le Tessin tenait une place particulière avec une faible fécondité et une forte mortalité. Les cantons à dominante urbaine (Bâle-Ville, Genève et Zurich) représentaient un groupe caractérisé par une faible fécondité et une faible mortalité, ainsi qu'une proportion

relativement élevée de naissances hors mariage. Un troisième groupe est composé, Glaris excepté, de cantons à dominante catholique, caractérisés par un niveau de mortalité plutôt élevé et une fécondité très élevée, survenant en grande partie au sein du mariage. Les cantons protestants (Zoug excepté) se retrouvent dans un quatrième groupe caractérisé par une fécondité moyenne et une faible mortalité, alors que le cinquième groupe comprend les cantons d'Appenzell et du centre de la Suisse, aux comportements médians.

GRAPHIQUE 4 : POSITION DES GROUPES DE CANTONS SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL, 1920



GRAPHIQUE 5 : POSITION DES GROUPES DE CANTONS SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL, 1960

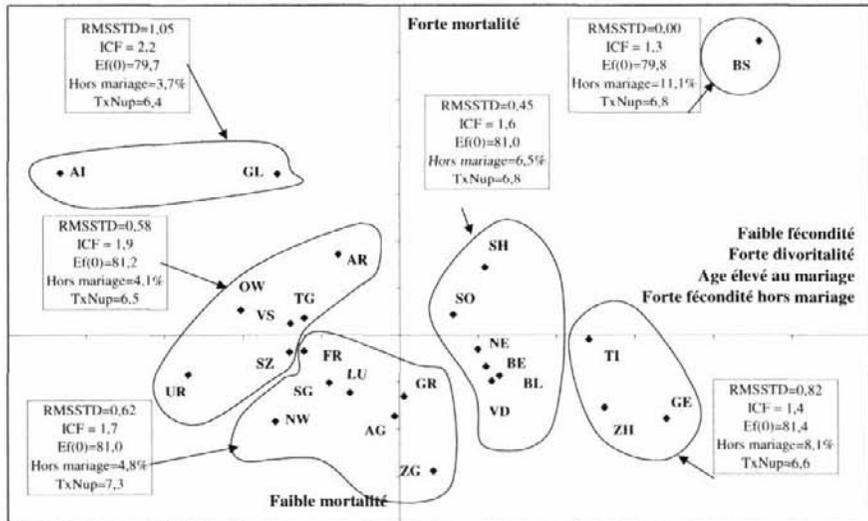


Les résultats pour 1960 (Graphique 5) confirment le clivage entre cantons catholiques et cantons protestants. Six groupes ont été définis. Les deux premiers sont caractérisés par une

très forte fécondité et un niveau de divortialité faible, et comprennent la quasi-totalité des cantons catholiques. Le canton de Fribourg et du Valais dans un groupe, les cantons du centre de la Suisse dans l'autre groupe. Berne, Zurich et Genève se retrouvent, comme c'était le cas, dans un même groupe, tandis que trois autres groupes de cantons, répartis par leur position géographique (est, ouest, nord de la Suisse) ont une place intermédiaire sur les axes. Le Tessin, qui occupaient en 1920 une position isolée a rejoint les cantons de l'est de la Suisse.

En 1990, l'analyse de classification permet de définir six groupes (Graphique 6) : alors que le Tessin rejoint les cantons de Genève et de Zurich, le canton de Bâle-Ville prend une place particulière sur le plan factoriel avec une forte mortalité féminine, une faible fécondité et une fréquence élevée des naissances hors mariages. Le Valais et Fribourg ont perdu de leur spécificité, en revanche Appenzell Rh. Int. et Glaris se caractérisent par une fécondité et une mortalité plutôt élevées. Relevons que les groupes définis ne sont pas très homogènes : les différents régimes démographiques s'uniformisent.

GRAPHIQUE 6 : POSITION DES GROUPES DE CANTONS SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL, 1990



Au cours des années 1990-1996, on a observé une forte convergence des niveaux cantonaux de fécondité et de nuptialité, qui s'est traduite par une diminution des écarts de niveau et de calendrier entre les cantons (OFS, 1997). Cette convergence cantonale s'accompagne d'une uniformisation des comportements de fécondité et de mortalité en fonction de la langue parlée dans la commune de domicile et de la religion déclarée (Haug et Wanner, 1998). Une analyse complémentaire montre en revanche que certaines caractéristiques cantonales perdurent dans le temps : fécondité hors mariage plus élevée dans les villes (Bâle-Ville, Genève) et en Suisse romande, et plus faible dans les cantons de Suisse centrale; divorce à des niveaux différents selon le canton : en 1996, le divorce concernait 1 couple sur 10 à Appenzell Rh. Int. et près d'un sur deux à Genève.

3. Discussion

Nous avons décrit, les différents régimes démographiques de la Suisse, ainsi que les rythmes de transition qui se sont succédés. Nous aimerions, en préambule à cette discussion, rappeler les résultats les plus marquants :

- Il n'y a pas *une* transition démographique ou un seul passage d'un régime à un autre, mais une multitude de situations parfois très différentes ;
- L'évolution de la fécondité a été probablement influencée, au début du siècle, par les caractéristiques culturelles, notamment religieuses, prévalant dans les cantons ;
- L'évolution de la mortalité a, quant à elle, été probablement associée à des facteurs de localisation géographique et d'accès aux systèmes de soins ;
- Alors qu'en 1920 encore, nous pouvions observer des régimes démographiques précis délimités en fonction du territoire cantonal et des caractéristiques de chacun des cantons, la situation actuelle se distingue par une forte uniformisation des comportements démographiques. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance ou la mortalité infantile sont à des valeurs très proches, de même que la fécondité et ses déterminants.
- Les clivages religieux se sont réduits au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Il reste cependant encore quelques caractéristiques propres à l'appartenance religieuse en matière de nuptialité et de divortialité.

Pour cette étude, des indicateurs démographiques pour la plupart standardisés selon l'âge ont été utilisés. Ainsi, la structure par âge ne conduit pas à des résultats erronés. Cette démarche vise à accorder une priorité aux comportements démographique (fécondité, nuptialité, mortalité) plutôt qu'à la dynamique de la population (en terme de natalité, de décès ou de mariage).

Les résultats obtenus permettent de décrire comment la diffusion des régimes démographiques s'est organisée dans l'espace, en fonction des caractéristiques cantonales. Une multitude de régimes démographiques, définis par des rythmes d'évolution du mouvement naturel, des niveaux de fécondité et de mortalité, mais aussi probablement par des caractéristiques migratoires ou en matière de famille, peuvent être définis en Suisse. Ces régimes peuvent être classés en grandes catégories : les régimes de *pré-transition*, appréhendés dans plusieurs cantons, mais pas tous³ ; les régimes de *post-transition* actuellement en cours dans tous les cantons ; à ces deux régimes « traditionnel » peut s'ajouter ceux du *baby-boom*, spécifiques en terme de fécondité et parfaitement limités dans le temps : 1940-1960, et 1895-1905. Entre les régimes figurent des périodes plus ou moins longues d'adaptation ou de *transition démographique* et cette transition ne s'est pas effectuée au même rythme et en suivant le même schéma dans tous les cantons. L'analyse de classification et l'analyse de correspondance principale permettent de définir des similitudes cantonales et de présenter la position de chaque canton par rapport au reste de la Suisse.

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, des disparités importantes de comportement de fécondité et d'exposition au risque de décès pouvaient déjà être observées selon le canton. Il est probable que certains cantons avaient déjà connu un changement de régime démographique, difficile à dater en l'absence de données. C'est le cas par exemple des cantons dans lesquels la fécondité était inférieure à 4 enfants pour une femme (Genève, Bâle, Zurich). En revanche, dans d'autres cantons (situés en Suisse francophone notamment), la transition de fécondité n'a débuté qu'au 20^e siècle. Le niveau et l'évolution de la fécondité paraissent avoir été influencés par la religion et également, pour ce qui est de l'adoption de nouvelles habitudes de fécondité, par le lieu de résidence. La mortalité, appréhendée ici par des indicateurs de la mortalité féminine, ne semble pas avoir été influencée par des facteurs religieux, mais bien par la position géographique des cantons, en d'autres termes à la fois par des réseaux de diffusion culturels et des réseaux géographiques. Les niveaux observés au milieu du 19^e siècle montrent que les progrès sanitaires ou économiques avaient auparavant influencé la mortalité de plusieurs régions, Suisse centrale et Suisse francophone principalement. D'autres régions étaient restées en retard : le Tessin, Appenzell ainsi que le Nord de la Suisse. Le cas du Tessin

³ Dans certains cantons, la transition a débuté avant 1870 et les débuts de la statistique de l'état civil.

est significatif des différences pouvant exister dans la mise en place de régimes démographiques puisque, alors que le reste du pays se caractérisait par un recul de la mortalité depuis 1880, le canton italoophone conservait, jusqu'en 1910, un niveau de mortalité infantile stable, proche de 1 décès pour 5 naissances.

Les régimes déjà différents au milieu du 19^e siècle, ainsi que les évolutions parfois contradictoires, ont mené les cantons à des situations démographiques fort divergentes vers 1920. A ce moment-là, on pouvait définir plusieurs groupes de cantons, correspondant à plusieurs régimes démographiques. La classification des cantons montre une convergence des comportements parmi les cantons urbains, ceux de la Suisse centrale et plus généralement parmi les cantons catholiques, le Tessin excepté. Les cantons de type urbain (Genève, Bâle-Ville et Zurich) avaient déjà bien avancé leur processus de transition. Le cas du Tessin est particulier. Le niveau de la mortalité en 1920 était tel qu'il est très probable que le seul canton italoophone de la Suisse, situé au sud des Alpes, était soumis à un régime sanitaire très différent du reste du pays. A cette époque, les comportements démographiques semblaient être influencés par des critères socio-culturels de différenciation, langue, urbanisation et religion notamment. Le Tessin rattrapera ensuite son handicap pour être, en 1990, le canton à l'espérance de vie à la naissance la plus élevée tant chez les femmes que chez les hommes. En revanche, deux cantons, Appenzell Rh. Int. et Glaris, sont encore soumis à un régime de forte fécondité, toutes proportions gardées, et peuvent être considérés comme vivant dans un régime de *transition*. Il est intéressant de constater que Glaris était, il y a plus d'un siècle, un des premiers cantons, avec Bâle-Ville, à s'engager dans la voie d'une diminution de la fécondité. Un autre point mérite d'être relevé : le type de lieu de résidence (urbain, rural), ainsi que les racines religieuses (dans le cas du Valais et de Fribourg) semblent encore influencer la position des cantons sur le plan factoriel, surtout pour ce qui est des naissances hors mariage et de la divortialité.

La diffusion de nouveaux régimes démographiques paraît varier en fonction de l'époque et du phénomène considéré : elle peut être associée à des facteurs culturels, traduits notamment par la religion (fécondité de la fin du 19^e siècle), à des facteurs associés à la position géographique (fécondité du début du 20^e siècle), ou encore au clivage existant entre cantons urbains et ruraux (pour ce qui est de l'évolution démographique récente). Cependant, même si les comportements s'uniformisent, on peut encore aujourd'hui prétendre que le rôle de certaines caractéristiques sous-jacentes, notamment la religion, sur les comportements démographiques est bien réel.

Un dernier point ayant trait à la diffusion des comportements démographiques mérite d'être relevé : le baby-boom, qui constitue un phénomène intéressant dans l'histoire démographique, n'a pas touché tous les cantons avec la même intensité et au même moment. Des estimations cantonales montrent qu'il a débuté dans les régions frontalières du nord de la Suisse (Schaffhouse, St-Gall, Bâle-Ville) et à Genève avant le début de la Seconde Guerre mondiale, puis s'est diffusé progressivement dans le reste de la Suisse.

Conclusion

Cette étude décrit quelques caractéristiques de l'évolution démographique des cantons suisses. La diffusion des comportements et des risques s'organise en suivant des schémas définis en fonction de caractéristiques socio-culturelles précises, mais qui varient dans le temps et en fonction du phénomène étudié. Les résultats présentés devraient cependant être validés par une analyse plus fine, prenant notamment en considération, non plus des cantons, mais des communes ou groupes de communes, et en incluant dans l'analyse d'autres indicateurs de la fécondité ou de ses déterminants.

BIBLIOGRAPHIE

- BUREAU FÉDÉRAL DE STATISTIQUE, 1975, Natalité et fécondité générale dans les cantons. BFS, Berne.
- BUREAU FÉDÉRAL DE STATISTIQUE, 1977, Indicateurs démographiques cantonaux, 1960 et 1970, BFS, Berne.
- W. HAUG, P. WANNER, 1998, *La situation démographique des groupes linguistiques et religieux*, à paraître.
- R. LESTHAEGHE, C. WILSON, 1986, Modes of production, secularization, and the pace of the fertility decline in Western Europe, 1870-1930, in : A.J. Coale and Susan Cotts Watkins, *The decline of fertility in Europe*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 261-292.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1997, Indicateurs démographiques cantonaux 1981-1996, OFS, Berne.
- H. SIEGENTHALER, H. RITZMANN-BLICKENSTORFER (1996), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich, Chronos.
- F. VAN DE WALLE (1980), Education and the demographic transition in Switzerland, *Population and Development Review*, 6(3), 463-472.
- P. WANNER, Fei PENG, S. COTTER (1997), Changements spatio-temporels de la fécondité en Suisse depuis 1981. Quelques pistes pour l'explication de l'évolution de la fécondité, *Revue suisse de sociologie*, 1997, 3.